Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 6 (1930-1931)

Heft: 17

Rubrik: Billet du jour!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Au XIXe siècle et pendant la guerre mondiale, les pays belligérants ont recouru aux combinaisons chimiques diverses, ainsi qu'aux produits destructeurs qui leur ont rendu des services formidables.

La guerre chimique de nos jours exige des produits industriels variés, tels que les explosifs, les poudres, les gaz et les fumées.

La chimie est incontestablement l'arme la plus puissante des armées, surtout de la marine.

La guerre chimique sur mer a commencé avec l'invention de la poudre légère à grande vitesse initiale, et c'est alors que la chimie organique fut réellement mise en application à bord des navires de guerre.

Il ne faut pas perdre de vue que la guerre chimique est une rupture formelle avec un certain platonisme inconscient ou un patriotisme averti mû par l'intérêt personnel de certains gens exaltés.

La guerre chimique est la marque d'accusation contre certains sentimentalistes qui prêchent toujours la paix candide, et se mettent constamment en opposition contre tous les gouvernements, pour des raisons de sagesse ou d'arrogance, tout en assumant les moindres responsabilités. Dr. Fh. Nolasco de Almeide.

* * *

L'organisation militaire des Soviets.

La Russie, dit en substance un expert qui fut pendant sept ans l'un des principaux conseillers du quartier général soviétique, n'a officiellement que 800.000 hommes sous les armes, mais il y faut ajouter trois millions de réservistes de la classe 1921, un million de la classe 1922 et deux millions des classes 1923 à 1926. Il y a en outre les deux millions d'hommes de la milice et les neuf millions de l'Osoaviakhim, organisation civile aérienne et chimique, soit donc un total de 17 millions de soldats, de marins, d'aviateurs, de chimistes, etc., sans compter les populations civiles soigneusement entraînées à tous les opérations de guerre. Ces hordes, qui sont un danger pour le présent et pour l'avenir, sont entraînées en vue d'une invasion de la Pologne, de la Finlande, des Etats baltes, de la Bessarabie. Les plans de mobilisation, dressés avec un concours étranger, prévoient qu'en vingt-quatre heures trois millions d'hommes pourraient être jetés sur la frontière polonaise. D'innombrables usines et arsenaux travaillent à plein jour et nuit, de la Baltique à la mer Noire et surtout en Russie Blanche et en Ukraine, et toutes dispositions sont prises pour la guerre aérienne, à bombes et à gaz, afin de frapper l'adversaire de front et à l'arrière. Les zones voisines de la Perse, de l'Afghanistan et de la Chine sont parfaitement organisées.

Dans une circulaire qu'ils ont adressée à leurs représentants à l'étranger, les commissaires Bela Kun et Pranitzkky écrivent notamment :

« Il faut que l'esprit militaire soit inculqué aux masses prolétaires, il faut que le monde sache que nous sommes préparés à la guerre qu'on veut nous imposer, que nous n'avons pas à la redouter et qu'au contraire elle amènera le triomphe de la révolution mondiale, c'est-à-dire la conquête du monde par le communisme. »

Dans une autre circulaire, les mêmes commissaires, préparant la journée du 25 février écrivaient: «Les communistes étrangers doivent veiller à ce que tous les prolétaires et les paysans soient armés pour mener la révolution à bonne fin. »

Billet du jour!

Le colonel Grosselin en quittant le commandement de la Ie division a publié l'ordre du jour suivant: «Officiers, sous-officiers et soldats, je quitte la division. Aimez votre pays, aimez votre armée, sa seule gardienne !»

Voilà qui est bref et digne; chacun du reste dans notre pays s'est accordé pour le trouver tel. Cet officier supérieur n'aime pas qu'on fasse du bruit autour de son nom ; c'est un modeste qui ne demande qu'une chose, c'est de servir la Suisse. Et cependant ces quelques phrases ont trouvé le moyen de soulever, non pas à proprement parler une polémique, mais quelques observations du Professeur Claparède, de l'université de Genève. Au surplus voilà ce que ce savant distingué écrit au sujet de l'ordre du jour en question:

Peut-on vraiment prétendre que notre armée soit la seule gardienne de notre pays ? N'est-ce pas faire un peu trop bon marché de tous les autres éléments, intellectuels et moraux, qui concourent à maintenir assez haut le prestige de notre petite patrie ? Vraiment, l'honnêteté proverbiale de notre peuple, son travail, sa haute culture, ses traditions libérales, ne sont-ils pour rien dans la considération dont nous entourent nos grands voisins ? Et si ceux-ci s'entendaient entre eux pour se partager notre territoire, notre armée, si brave soit-elle, y pourrait-elle quelque chose ? . . .

La gardienne de notre patrie c'est donc, surtout, la loyauté des autres nations à notre égard. Développer cette loyauté internationale, telle est la grande tâche de l'heure présente. Ne nous y dérobons pas en mettant constamment l'accent sur la force matérielle capable de nous protéger de nos voisins, et en paraissant oublier les forces spirituelles susceptibles de nous les attacher par l'affection et le respect. Avec le colonel Grosselin, nous nous écrierons: Aimons notre pays ! — Mais nous ajouterons: Aimons toutes les vertus qui en sont les gardiennes !»

Cette lettre part évidemment d'un bon naturel ; le Professeur Claparède est au-dessus de tout soupçon et son patriotisme ne peut être mis en doute. Mais, puisqu'il faut appeler les choses par leur nom, n'est-ce pas un peu effarant de constater combien l'histoire des faits (anciens et surtout récents!) a appelé jusqu'à maintenant peu de réaction de la part de nombre de personnes, même parmi les plus intelligentes? . . . Le colonel Grosselin, avec une bonhommie qu'il faut admirer et une finesse toute carougeoise a répondu à son honorable contradicteur ! Vous voulez des noms, des dates, des précisions? . . . Mais rien n'est plus facile!

«Il faut voir les choses telles qu'elles sont ; notre armée suisse issue de notre peuple est aujourd'hui la seule organisation qui, aux jours troublés, nous permettra de garder notre héritage d'honnêteté, de travail de culture et de traditions libérales, c'est-à-dire notre indépendance. Si nos grands voisins s'entendaient pour se partager notre territoire, seule notre armée pourrait s'y opposer, seule elle nous susciterait des alliés ; on ne soutient que le courage. Si elle succombait, ce n'est en tout cas pas les appels à la loyauté et à la douce affection qui réussiront. Si elle succombait, elle aurait virilement imposé la volonté de ses enfants de vouloir rester une nation indépendante : Seule, donc, elle aurait été la gardienne du pays ce qui lui permettrait de renaître un jour comme la Pologne, la Belgique ou la Serbie. Seule, si elle combattait bravement, elle empêcherait le pays de mourir à jamais.

En 1816, les Tuileries, Neuenegg, Stanstaad, Rothenthurm, Polotsk, la Bérésina ont plus fait à Vienne pour la Suisse par le respect qu'ils imposaient que les appels à la loyauté et à la douce affection. En ce qui concerne plus particulièrement Genève, relisez la page d'Henri Fazy, sur 1589 — voyez, d'autre part, 1798 !

Forte par toutes les vertus de ses enfants, notre armée est la seule, l'unique gardienne de notre patrie. Elle disparue, rien ne pourra s'opposer à l'attaque de nos libertés, que cette attaque vienne de l'intérieur, ou de l'extérieur. Il ne faut pas confondre deux choses: les vertus à cultiver — j'abonde dans ce sens — et l'armée, toute empreinte de ces vertus, destinée à protéger notre héritage d'idées, à nous permettre ainsi de l'augmenter .... jusqu'au jour où la bonté qui, pour moi, gouverne en maîtresse le monde — malgré toutes les apparences — règnera définitivement.»

Au lendemain de la grande guerre, on sait ce que valent les considérations intellectuelles et morales: zéro! Sans doute on admire la Suisse à l'étranger, on l'aime peut-être et en tout cas on envie son esprit d'organisation, l'ordre qui règne dans ses cantons. Je ne prétends pas qu'on la craint, mais on ne sousestime pas la valeur de son armée. Et voilà qui est plus important pour des adversaires éventuels que toutes les autres considérations !

Vous avez des savants ? C'est très beau ! Vous pratiquez envers les autres le plus noble altruisme ? Bravo ! . . . Vous vous penchez pendant la guerre vers les blessures de vos frères pour les panser ? . . . Merci ! . . . . Vous cultivez les vertus qu'on ne rencontre plus ailleurs ? . . . C'est parfait! . . . Mais j'ai besoin de traverser votre territoire avec mes divisions pour tomber sur le dos du voisin; j'en suis navé, mais nécessité ne connaît pas de loi! Alors c'est fini de rire! Comme la Belgique il faut se soumettre ou mourir!

Avant de s'asseoir autour du tapis vert des conférences et de s'entendre décerner des louanges sur nos qualités . . . il faut se battre sur les champs de bataille ! Et si vous n'êtes pas prêts, vous serez mangés ! Dans notre siècle comme dans les précédents, on n'attaque pas celui qu'on sait capable de se défendre ! Combien de fois faut-il encore le répéter? . . .

Si les professeurs d'université se mêlent aux anarchistes pour décider que nos troupes ne servent qu'à la parade, où allons-nous ? . . . Encore une fois, il faut admettre que Monsieur Claparède est loyal . . . et c'est ce qui est le plus troublant ! On comprend (c'est une façon de parler ! !) qu'un moscovite révolutionnaire démolisse notre armée; on comprend moins qu'un citoyen honorable à tous égards et qui est une lumière de son pays parte en guerre (sans jeu de mots) contre une institution sacrée !

Hélas ! Homo homini lupus, a dit le Latin ! L'homme est le loup de l'homme ! Tant que la Suisse aura son armée, on respectera ses frontières ! Quand nous aurons posé les armes les premiers, nos voisins décoreront nos savants, leur enverreront des diplômes, décerneront des brevets de bonne conduite et d'honnêteté à notre peuple . . . et traverseront notre pays pour s'y battre et le ravager !

Nous serons bien avancés ! ! ! . . . D.

* * *

Tournoi Militaire d'Escrime 1931

La Caquerelle 7 juin 1931.

Le tournoi aura lieu sous les auspices de la Fédération Nationale Suisse d'Escrime, de l'Association Suisse des Sous-Officiers, de la Société d'Escrime et de Culture Physique de Bâle et d'un **Comité d'Honneur** dont font partie Messieurs: le Colonel-divis. H. Guisan, Commandant de la 1ère Division, président; le Colonel-divis. R. de Diesbach, Commandant de la 2e Division; le Colonel-divis. R. Miescher, Commandant de la 4e Division; le Colonel A. Cerf, Délégué par la Société des Officiers de Delémont et environs; le Lt.-Colonel V. Henry, Préfet du District de Porrentruy; le Major A. Joray, Président du Comité d'initiative du Monument des Rangiers; le Major H. Farron, Commandant d'Arrondissement à Delémont; le Capitaine P. Christe, Délégué par la Société des Officiers d'Ajoie; le Capitaine F. Hauert, Délégué par la Fédération Nationale Suisse d'Escrime; le 1er Lieut. A. Freyvogel, Délégué par la Société d'Escrime et de Culture Physique de Bâle; l'Adjudant sous-officier E. Möckli, Délégué par l'Association suisse des sous-officiers.

Le **Comité d'organisation** est composé de Messieurs: le Capitaine F. Hauert, Président; le Lt.-Colonel F. Lüssy, Vice-Président; G. Strebel, Secrétaire; H. Waeffler, Caissier; le Capitaine V. Demole, le Capitaine Th. Müller; le 1er Lieutenant F. Hodel; le 1er Lieutenant A. Sulger; le 1er Lieutenant A. Freyvogel; le Sergent A. Mislin.

Armes admises: Fleuret, Epée et Sabre.

Compétition: Individuel et par Equipe.

Cérémonie devant le Monument des Rangiers: Dimanche 7 juin le matin; orateur: M. le Colonel-Divisonnaire H. Guisan.

Des dons en espèces, en couverture des frais d'organisation sont acceptés avec reconnaissance au compte de chèques Bâle V 10315.

Pour le comité d'organisation:
1er Lieutenant A. Sulger, Bâle.

Tournoi militaire d'Escrime 1931, La Caquerelle, 7. Juni 1931.

Das Turnier findet statt unter den Auspizien des Schweizerischen Fechtverbandes, des Schweizerischen Unteroffiziers-Verbandes, der Fechtgesellschaft Basel und eines Ehren-Komitees, dem folgende Herren angehören:

Oberst-Div. H. Guisan, Kommandant der I. Div., Präs.; Oberst-Div. R. de Diesbach, Kommandant der II. Division; Oberst-Div. R. Miescher, Kommandant der IV. Division; Oberst A. Cerf, als Delegierter der Offiziers-Gesellschaft Delsberg und Umgebung; Oberstlt. V. Henry, Regierungsstatthalter in Pruntrut; Major A. Joray, Präsident des Initiativkomitees des Soldatendenkmals von «Les Rangiers»; Major H. Farron, Kreiskommandant in Delsberg; Hauptmann P. Christe, als Delegierter der Offiziers-Gesellschaft der Ajoie; Hauptmann F. Hauert, als Delegierter des Schweizerischen Fecht-Verbandes; Oberlt. A. Freyvogel, als Delegierter der Fechtgesellschaft Basel; Adj.-Uof. E. Möckli, als Delegierter des Schweiz. Unteroffiziersverbandes.

Das Organisationskomitee setzt sich zusammen aus den Herren: Hptm. F. Hauert, Präsident; Oberstlt. F. Lüssy, Vize-Präsident; G. Strebel, Sekretär; H. Wäffler, Kassier; Hptm. V. Demole; Hptm. Th. Müller; Oberlt. F. Hodel; Oberlt. A. Sulger; Oberlt. A. Freyvogel; Wachtm. A. Mislin.

Zugelassene Waffen: Fleurett, Degen und Säbel.

Wettkämpfe: Einzel- und Mannschaftswettkämpfe.

Patriotische Feier am Soldaten-Denkmal von Les Rangiers am Sonntag, 7. Juni, vormittags.

Freiwillige Beiträge auf Postscheckkonto Basel V/10315 erbeten.

Für das Comité des «Tournoi Militaire d'Escrime 1931»:
Oberlt. A. Sulger, Basel.

Inserieren Sie im „Schweizer Soldat"!